



Loyer impayé de Soderv (groupe la Grange)

Par **Dooley**, le 13/10/2012 à 16:47

Bonjour

au secours au secours je viens de recevoir une lettre de SODERV qui fait parti du groupe le Grange qui stipule qu'ils ne payeraient plus de loyers parce qu'ils ont fait un dépôt de bilan. que dois-je faire qui dois-je contacter ? j'ai vu sur des forums que ce n'est pas la première fois que la Grange fait ça. J'ai besoin de vos conseils, la résidence c'est le Clos des Vignes à Bergerac et le syndic est aussi géré par la Grange. J'habites en Irlande.

Cordialement

Brenda Dooley

Par **bibounou54**, le 13/10/2012 à 16:54

Bonjour,

Pour le moment il s'agit d'une mesure de sauvegarde, pas d'un dépôt de bilan.

Par **LAGAIN**, le 13/10/2012 à 18:33

Nous devons nous regrouper et faire plier LAGRANGE qui est coutumier du fait, car surprenant la SODEREV a déjà été mise en R.J. par le passé, et LAGRANGE l'a reprise avec le même dirigeant en plus ! il faut le faire il me semble.

Par **Scubadog**, le 13/10/2012 à 20:04

To Brenda Dooley

J'habite également en Irlande mais je suis de nationalité française. J'ai reçu la même lettre de SODEREV. Ma résidence c'est **les hauts de la houle** à Cancale.

I also live in Ireland but I'm a french national. I received the same letter from SODEREV and my residence is les hauts de la houle in Cancale.

Les loyers des résidences **LAGRANGE PRESTIGE** sont gérés par la société SODEREV. Une autre société RESITEL assure la gestion des résidences LAGRANGE CONFORT. RESITEL a

ete mise sous sauvegarde en mars 2012 et maintenant c'est le tour de SODEREV.
The rents from the LAGRANGE PRESTIGE residences are managed by SODEREV. Another company called RESITEL is responsible for the management of LAGRANGE CONFORT. The same thing happened with RESITEL and now it's SODEREV turns.

D'apres ce qui c'est passe pour le cas de Resitel, nous allons recevoir tres bientot un autre courrier contenant un avenant, c'est a dire une modification de contrat avec une diminution consequente des loyers. Il est possible qu'ils nous propose une reduction de loyer de 50% mais je pense que le taux est different selon les residences.

Based on what happened with Resitel, we are going to receive a new letter very soon with an addendum i.e. a new contract with a significant reduction in rent. The reduction could be in the order of 50%, but I think it will vary depending on the residence.

Cet Avenant sera accompagne d'un couteau sous la gorge et il faudra repondre sous les huit jours. Si vous signez ce contrat, votre contract actuel de neuf ans sera automatiquement resilie. Il ne faut donc pas le signer sauf si les conditions sont raisonnables mais je ne pense pas que se sera le cas.

This Addendum is essentially like putting a gun to your head and you will be requested to reply within 8 days. If you accept the new contract, your current contract will be void. I think we should not sign it unless the amendments are reasonable but I doubt it will be the case.

Il ne faut donc pas ceder sous la menace et dans l'immediat l'important est de se regrouper en association par residence pour faire bloc.

We should not concede under the pressure and the next course of action should be to get in touch with other owners in your residence and form an association to represent your rights.

Vous pouvez me contacter par e-mail a "jcalinquant@hotmail.com".

You can contact me directly via e-mail at "jcalinquant@hotmail.com"

PS: Votre francais est excellent et j'ai traduis mon message en anglais pour aider d'autre personne residents en Angleterre ou en Irlande.

Jean-Charles

Par **LAGAIN**, le **13/10/2012 à 20:10**

Il faut faire une action en justice contre LAGRANGE qui n'est pas à son coup d'essai avec SODEREV. On verra si LAGRANGE qui se dit de PRESTIGE acceptera une telle confrontation, car nous avons des cartouches.... sur SODEREV et les relations avec LAGRANGE.

Par **LAGAIN**, le **13/10/2012 à 20:15**

Chers amis co-propriétaires,
Ne nous laissons pas faire avec la SODEREV et la complicité évidente de LAGRANGE filiale d'EIFFAGE cotée en Bourse.

Rien de telle qu'une action en justice pour lutter contre LA VOYOUNCRATIE dont LAGRANGE qui se dit de PRESTIGE est coutumier du fait.

Pour les honnêtes gens eux :

Mon mail : jacky.lagain@dbmail.com

Comme je le fais depuis ce matin je répondrai à tous ceux qui me laisseront leur adresse mail.

Par **Flach62**, le **14/10/2012** à **13:32**

Bonjour à tous

Pour regrouper et échanger nos informations entre propriétaire en résidence de tourisme Soderev Lagrange de la Toussuire un forum à été créé:

<http://lagrangelatoussuire.forumactif.org/>

nous pouvons ainsi créé nos actions et en faire un suivi

n'hésiter pas à vous inscrire les post ne sont visibles que par les membres.

Completez également vos profils pour que l'on ai une bonne base de données

ouvert aux résidences: Les hauts de Comborcière / écrien des Sybelles / Les balcons des aiguilles

Par **topset**, le **14/10/2012** à **18:14**

bonjour, c'est la première fois que j'utilise un blog.

je viens de lire tous vos commentaires concernant les impayés de SODEREV et malheureusement je me trouve dans la même situation que vous , loyers impayés pour le dernier trimestre et courrier de SODEREV nous annonçant sa mise en sauvegarde a/c du 28 septembre 2012. la résidence concernée est le hameau de PEEMOR PEN à MORGAT . Je n'y connais rien en matière juridique.

merci de vos conseils

Par **Dooley**, le **14/10/2012** à **20:36**

Bonsoir, merci de m'avoir répondu.

La mise en sauvegarde de SODERV veut dire que c'est le redressement ou la liquidation judiciaire de cette société. Que va-t-il se passer concernant les résidences maintenant ? Le personnel d'accueil sera t-il toujours sur place ? Est-ce aux propriétaires de s'occuper de garder les résidences ? Comment peut-on créer une association pour défendre nos intérêts communs ? Les résidences sont-elle assurées maintenant que SODERV jette l'éponge ? S'il y a d'autres propriétaires du Clos des Vignes de Bergerac contactez moi :
dooley.tournage@orange.fr

Cordialement
Brenda DOOLEY

Par **leparc78**, le **15/10/2012** à **11:51**

bonjour a tous

propriétaire a Azay le Rideau et au Paradou pres des Baux de Provence, me voici également concernée par la manoeuvre de Soderev et décidée a résister a leur arnaque

La première étape semble être de créer une association par résidence , ce qui s'organise ensuite faut il passer par un avocat ayant déjà défendu des propriétaires Résitel , le nom de Maitre Idrac circule

qu'en pensez vous

J'aimerais aussi savoir ou en sont les propriétaires Résitel et Lagrange est il vraiment une filiale de Eiffage ? je pensais que les actionnaires étaient familiaux et suisses

merci de vos précisions et bon courage
nathalie

Par **arnaque**, le **15/10/2012** à **12:41**

Je suis également une victime de soderev à Morgat hameau de PEEMOR PEN. Je réponds à topset, il ne faudra absolument pas signer l'avenant, renseignements pris auprès d'un avocat, notre contrat en bail commercial a une valeur importante. Il faudrait se regrouper, sachant qu'il y a beaucoup d'anglais sur cette résidence.

Par **Flach62**, le **16/10/2012** à **09:11**

Bonjour à tous

Pour regrouper et échanger nos informations entre propriétaire en résidence de tourisme Soderev Lagrange de la Toussuire un forum à été créé:

<http://lagrangelatoussuire.forumactif.org/>

nous pouvons ainsi créé nos actions et en faire un suivi

n'hésiter pas à vous inscrire les post ne sont visibles que par les membres.

Completez également vos profils pour que l'on ai une bonne base de données

ouvert aux résidences: Les hauts de Comborcière / écrin des Sybelles / Les balcons des aiguilles

Par **topset**, le **16/10/2012** à **19:12**

merci arnaque de votre réponse, sur quel site pouvons nous nous regrouper concernant la résidence le hameau de PEEMOR PEN à MORGAT. Pour ma part je n'ai reçu qu'un courrier de SODEREV annonçant leur mise en sauvegarde, après renseignement pris auprès de l'administrateur judiciaire, nous devrions recevoir un courrier explicatif cette semaine.

Par **arnaque**, le **16/10/2012 à 19:23**

topset il y a un juriste dans les propriétaires on va se regrouper sous peu je suis en contact avec cette personne pour Morgat il y a plusieurs solutions je préfère ne pas tout dire là. je vous tiens informé. BON COURAGE

Par **topset**, le **16/10/2012 à 20:15**

réponse à arnaque,
j'attends de vos nouvelles, j'ai pu contacter 2 copropriétaires de la résidence.D'avance merci et bonne soirée.

Par **Dooley**, le **16/10/2012 à 21:50**

Bonjour PO 59 j'ai reçu une liste des propriétaires du Clos des Vignes à Bergerac, je n'ai pas réussi à contacter beaucoup de monde. Concernant l'association elle n'existe pas encore, par contre pour la création de l'association il serait mieux de la faire en France mais je n'ai aucune idée de comment m'y prendre sachant que j'habites en Ireland. Voici mon adresse mail : dooley.tournage@orange.fr

Pour information à toutes les résidences SODERV, on peut demander au Syndic de nous fournir toutes les listes des propriétaires et leurs adresses.

Voila le courrier que j'ai envoyé au Syndic

Je suis propriétaire du lot 000000 villa dans résidence "Le Clos des Vignes" à BERGERAC et je souhaiterais recevoir la liste avec les noms et adresses de tous les autres propriétaires de cette résidence.Faisant suite à la mise en sauvegarde de SODERV, je me vois en l'obligation d'entrer en contact avec les autres propriétaires dans les plus bref délais.

Cordialement

Brenda Dooley

Par **Dooley**, le **17/10/2012 à 15:08**

Pour bien comprendre la problématique, il convient d'analyser techniquement la problématique, à ma connaissance les baux sont fermes et ne peuvent donc pas être dénoncés unilatéralement par l'exploitant. La procédure de sauvegarde gèle les créances dues avant la date de sauvegarde (celles-ci devront faire par la suite d'un plan d'appurement).Les loyers dus après la date de mise en sauvegrade devront être payés. Dans la mesure où l'exploitant estime que les loyers sont trop lourds et ne correspondent plus à la

réalité actuelle du marché, il peut éventuellement demandé l'arbitrage commercial du juge des loyers après expertise. Mais vous n'avez pour le moment aucunement intérêt à accepter de signer l'avenant qui vous a été adressé et surtout aucune obligation de le faire. N'oublions pas que Soderv est une filiale du groupe Lagrange et que si Soderv devait faire faillite, cette dernière pourrait être étendue à tout le groupe, chose à laquelle n'ont pas du tout intérêt les actionnaires du groupe Lagrange. Donc le chantage à la faillite à ses limites. Sachant que de plus, vu les baisses de loyers proposés, il me semble possible de trouver de nouveaux exploitants avec des baisses beaucoup moins fortes

Par **Michel Sitbon**, le **17/10/2012** à **15:46**

Bonjour, Je suis (malheureusement) également concerné par la procédure en cours concernant SODERV, et ce, pour les résidences de Crozon-Morgat (le Hameau de Peemor Pen) ainsi que pour le Clos des Vignes à Bergerac. Il faut effectivement trouver un moyen de créer une association (je ne connais pas les démarches) afin d'être plus forts face à Lagrange. Comme une personne l'a déjà mentionné, il ne s'agit pas de la 1ère que ces procédures sont utilisées par les filiales du groupe Lagrange et les administrateurs judiciaires sont désignés par Soderev...donc payés également par eux.

Je ne pourrais pas être à la réunion du 25/10 à Paris.

Quelle est le meilleur moyen pour faire front ?

Comment se regrouper ? en association ?

Quelqu'un sur ce site a-t-il les coordonnées des propriétaires pour ces 2 résidences (Bergerac et Morgat) ?

Je reste ouvert à toutes propositions qui nous permettra de faire valoir nos droits (msitbon2@orange.fr).

Merci

Par **arnaque**, le **17/10/2012** à **16:00**

je me rends sous peu en Bretagne au HAMEAU DE PEEMOR PEN

il est intéressant de relire le dernier document du syndic LAGRANGE

SYNDIC IMMOBILIER, il y a aussi beaucoup à dire sur la gestion au regard des sommes demandées aux propriétaires, de plus, la résidence n'est pas entretenue. Si vous avez des demandes, des idées, pour se sortir de ce piège? SURTOUT NE PAS SIGNER L'AVENANT DE SODEREV

Par **Michel Sitbon**, le **17/10/2012** à **16:16**

Pouvez-vous mettre en clair vos adresses email dans vos messages afin de pouvoir faire une liste de distribution globale qui sera alimentée au fur et à mesure que l'on aura de nouveaux membres selon les résidences. Tous les co-propriétaires ne connaissent pas forcément ce blog.

Merci d'avance.

Michel - msitbon2@orange.fr (Peemor Pen et Bergerac)

Par tierzan, le 17/10/2012 à 18:10

Bonjour,

Également concerné et propriétaire à MORGAT ;je suis intéressé par la discussion et un regroupement.

Je suis d'accord sur le principe d'un refus de signer un nouveau bail dont les conditions ne seraient pas acceptables. Le bail d'origine est un document essentiel et contractuel. La valeur du bien est étroitement liée au maintien des clauses initiales.

Voici mon mail: hurethierry@neuf.fr

Par Michel Sitbon, le 18/10/2012 à 09:59

Cela commence à "bouger"...Nous essayons de nous regrouper par résidence, je pense que c'est la meilleure solution. J'ai déjà reçu quelques mails (msitbon2@orange.fr) pour Peemor pen et Bergerac. Il serait bien que "topset" et "arnaque" donnent également leur coordonnées afin de mieux communiquer. Pour la réunion du 25 Octobre à Paris, selon le courrier reçu de Soderev, il s'agit d'une présentation des comptes de Soderev avec la présence de la Direction Générale de Soderev, l'administrateur judiciaire et les propriétaires de TOUTES les résidences (31) Lagrange Prestige gérées par Soderev qui pourront être présents. Ce sera surement l'opportunité pour Soderev de commencer à proposer leur "solution" notamment en proposant une baisse substantielle du montant des loyers. Tout cela devra être confirmé par courrier par la suite....il ne faudra absolument pas signer cet avenant. Nous avons un bail qui est notre meilleur garant de sécurité.

Si l'un d'entre vous a la liste des propriétaires de Peemor Pen à Morgat, je suis preneur pour pouvoir les contacter.

Merci d'avance de vos retours. Michel (msitbon2@orange.fr)

Par Michel Sitbon, le 18/10/2012 à 17:17

Complément d'information.

SODEREV, RESITEL et VACANTEL sont les 3 Filiales LAGRANGE qui gèrent les résidences selon le niveau de prestation. Resitel est déjà sous procédure de sauvegarde depuis plusieurs mois et l'administrateur judiciaire n'est autre que Maître Abitbol qui a été désigné pour SODEREV !

Le GROUPE LAGRANGE s'est très mal comporté jouant continuellement l'opacité et la division des investisseurs et c'est pour cette raison qu'il faut rester soudés car il semble impossible du coup qu'un repreneur se manifeste pour reprendre un pourcentage de logements dans une résidence qui resterait aux "couleurs de LAGRANGE". La proposition de continuation de l'activité par RESITEL était conditionnée à **une baisse des loyers considérable d'environ 60%** ! Sans être devin, c'est le même genre de proposition qui nous sera faite.

Il y a également un gros risque fiscal pour ce qui concerne la TVA si celle-ci n'a pas été payée à l'achat. L'administration fiscale en demandera le remboursement !

Dernière (mauvaise) nouvelle, VACANTEL semble également avoir des problèmes de

trésorerie et les loyers du 3ème trimestre dûs au 1er Octobre n'ont toujours pas été payés...Affaire à suivre.

Par **arnaque**, le **18/10/2012 à 18:02**

quelques nouvelles de SODEREV seulement 14 résidences sur les 31 sont invitées à plusieurs réunions, à savoir les résidences les plus touchées.les autres seraient peu ou pas impactées. j'ai de gros doutes.N'est-ce pas plutôt la politique de diviser pour régner ???
HAMEAU DE PEEMOR PEN ne serait pas dans les 14.Restons groupés et demandons à nos collègues de ne pas céder le bail commercial doit resté en l'état.

Par **Michel Sitbon**, le **18/10/2012 à 18:19**

Une pétition nationale contre les abus des gestionnaires de résidences de tourisme circule sur le net (Lagrange est désigné à demi-mot):
<http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N29789>

pour les personnes qui voudront bien la lire et/ou la signer.

Par **arnaque**, le **18/10/2012 à 18:54**

Merci pour la pétition il y a aussi nos députés à contacter et les médiats

Par **arnaque**, le **18/10/2012 à 19:55**

nous cherchons à joindre nos amis anglais et irlandais d'infortune pour le hameu de PEEMOR PEN merci Arnaque.

Par **curlywurly**, le **18/10/2012 à 20:31**

Arnaque,

Je suis une propriétaire anglaise a Peemor Pen et j'ai une liste de quelques autres propriétaires en angleterre et ireland. J'ai vous envoyer une message a votre messagerie sur cette blog avec mon adresse e-mail. Si vous me contactez je vais faire circuler la liste a tous qui m'ont contacte ce weekend.

cordialement

curlywurly

Par **iris91**, le **18/10/2012** à **21:42**

Bonjour,

Nous sommes également propriétaire à Peemor Pen. Nous avons lu avec attention l'ensemble des messages et nous sommes également persuadés qu'il ne faut rien signer pour l'instant. Nous allons dans la résidence la première semaine des vacances de la Toussaint et nous espérons y rencontrer d'autres propriétaires pour éventuellement faire des démarches auprès de la mairie de Crozon.

Cordialement
jccizeau@cegetel.net

Par **arnaque**, le **19/10/2012** à **12:37**

pardon curlywurly, j'ai fait une erreur de manipulation merci de me renvoyer votre mail. Je propose qu'on se réunisse AU HAMEAU DE PEEEMOR PEN lors des vacances de la toussaint j'y serai à partir de début novembre, à tous surtout ne rien céder à soderev, le bail initial a une valeur juridique. Courage à tous et à nos amis étrangers tous solidaires ARNAQUE.

Par **arnaque**, le **19/10/2012** à **12:55**

po59 je pense qu'il faudrait faire les deux, les profils des résidences sont différentes mais il faut garder du lien et une cohérence entre nous. bon courage ARNAQUE.

Par **patoune77**, le **19/10/2012** à **19:53**

bonsoir, nous sommes aussi propriétaires à Bergerac et bien sur en colère! car les banques elles il faut les payer! je serai a Paris le 25 octobre et bien sur nous ne signerons rien. Pour une association ok voici notre mail si besoin : pat.juchat@wanadoo.fr merci et à tous nous serons plus forts

Par **Pierre et Nicole**, le **19/10/2012** à **20:28**

Bonjour,

Nous sommes également touchés avec le Hameau de Peemor Pen à Morgat.
Il semblerait que les propriétaires de Morgat ne soient pas conviés à la réunion de 25 octobre.
Pourquoi, mystère! (diviser pour mieux régner).
Il faudrait se regrouper en association pour défendre nos intérêts.
SODEREV a utilisé des manières frauduleuses (non respect de baux commerciaux) pour éviter la cessation des paiements dès le mois de janvier.
Nous pourrions invoquer la recherche en responsabilité personnelle des dirigeants pour faute lourde de gestion et dissimulation de la réalité des comptes.
Il ne faut surtout pas signer de nouveaux avenants qui nous priveraient de la force de notre bail.
Nous pourrions nous retourner contre le groupe Lagrange, car si nous avons investi dans ces résidences, c'est uniquement parce que Lagrange nous a proposé ce bail. Il fait donc partie intégrale de l'offre de vente et nous pourrions appeler Lagrange en dommage et intérêts pour tromperie.
Il serait souhaitable de faire parvenir un courrier à tous les propriétaires avant que le groupe Lagrange commence ses manoeuvres d'intimidation.
notre mail : npsl@orange.fr

Par **arnaque**, le **20/10/2012 à 10:43**

Je propose une réunion au hameau de Peemor Pen le samedi 3 novembre matin pour déterminer une action commune qui est intéressé et sera présent ?
merci de me répondre.Nos amis anglais et irlandais sont les bienvenus
ARNAQUE

Par **arnaque**, le **20/10/2012 à 10:49**

Pierre et Nicolas entièrement d'accord, la situation était connue depuis longtemps et les loyers de cet été ont été amputé curieusement avant la mesure de sauvegarde.En revanche, la résidence est mal entretenue.

Par **Pierre et Nicole**, le **20/10/2012 à 11:54**

Bonjour,
Nous ne pourrions malheureusement pas assister à la réunion du 25 octobre car elle ne concerne que les propriétaires de Bergerac et nous ne sommes propriétaires qu'à Morgat. Par contre nous ne manquerons pas celle qui sera organisée pour Peemor Pen.
Il est à noter que sur les comptes de Soderev présentés sur la lettre de convocation pour Bergerac par l'administrateur, la perte prévue pour 2012 au niveau général de SODEREV ne représente que 18% du montant des loyers. Peut-être vont-ils proposer des diminutions de loyers par résidence en fonction de la rentabilité de chaque résidence ce qui expliquerait que l'on soit convoqués séparément.
A suivre...

Par **peemorpeine**, le **20/10/2012** à **14:32**

Propriétaire à Peemor Pen je laisse mon adresse mail pour qu'on puisse me joindre en vue d'une action collective .

Alain ROUSSEAU: cabinet-dentaire-rousseau@orange.fr

Par **Ribbel**, le **20/10/2012** à **16:36**

Hello

I am from England and have an apartment in St Gervais.(Les fermes de St Gervais). We have a meeting 25th Oct Paris as Soderev going into administration.

Are there any French nationals co owners Les Fermes de St Gervais out there?

Welcome /come to www.frenchleaseback.net and come and meet us !

Par **topset**, le **21/10/2012** à **21:17**

juste pour information, avez vous vu que VACANTOUR IMMOBILIER, situé a la même adresse que SODEREV et dont 1 des administrateurs est Lagrange gestion, est propriétaire au Hameau de Peemor pen et que son PDG est le même que le président de SODEREV.

Par **iris91**, le **21/10/2012** à **22:11**

Je pense que c'est la maisonnette occupée par la gérante de la résidence (en entrant à gauche de la résidence). Il ne semble pas anormal qu'elle soit propriété de Lagrange...

Par **JLCH**, le **22/10/2012** à **07:02**

Bonjour à tous

Comme Scubadog, je suis propriétaire aux Hauts de la Houle et désire participer à la fédération de propriétaires qui est en train de se créer, et probablement même, comme c'est probablement nécessaire, à un groupe concernant notre résidence d'une part, à un autre rassemblant tous les propriétaires Lagrange Prestige d'autre part (c'est curieux, j'ai eu du mal à mettre une majuscule à prestige...).

Je n'ai pas reçu d'invitation pour la soirée du 25, soit parce que les propriétaires des Hauts de la Houle ne sont pas conviés, soit parce que l'invitation m'arrivera aujourd'hui ou demain

(j'habite en Belgique, il y aura peut-être un petit délai postal).

Mon e-mail perso est jlchristophe@skynet.be, pour faire grossir la base de données.

Bonne journée à tous et haut les coeurs.

Jean-Louis

Par **poupette97**, le **22/10/2012** à **09:09**

bonjour,

j'ai un appartement au hameau du rocher blanc à serre chevalier et j'ai aussi reçu un courrier de la part de soderev.

pour l'instant rien d'autre!! j'attends.

Par **arnaque**, le **22/10/2012** à **11:42**

j'ai pris contact avec la secrétaire de Monsieur le Maire pour le hameau de PEEMOR PEN afin de lui expliquer la situation. Nous sommes aussi résidents de Morgat, et nos résidences ont un impact sur le loisir local, je vous tiens au courant ainsi que pour la réunion en fonction des réponses. Détail troublant cet été j'ai voulu remettre à la location la maisonnette hors personne n'était preneur, et l'un d'entre vous nous dit que lui n'a pas pu venir.

Je confirme la résidence n'est pas entretenue.

Par **JLCH**, le **22/10/2012** à **20:26**

Bonsoir à tous

Ne pensez-vous pas qu'il faudrait créer un forum ou un blog dédié à notre problème, pour nous y retrouver, plutôt que de continuer sur Legavox ? Cela augmenterait notre visibilité, surtout pour les autres propriétaires. Je n'ai ni les compétences informatiques ni le temps pour le faire. Trouvez-vous que c'est une bonne idée ? Si oui, quelqu'un se sent-il prêt à s'en occuper ?

Par **Patrice Doineau**, le **22/10/2012** à **22:23**

Bonjour à tous,

Nous sommes également propriétaires d'une résidence au Hameau de Pee mor Pen à Morgat. Le courrier arrivé récemment ne nous a que peu surpris. Celui de l'échéance précédente ayant déjà été tardivement réglé et en plus amputé des charges annuelles (au lieu du mois de décembre). Je suis d'accord pour l'association sachant que nous avons pris contact avec un cabinet comptable pour préparer le dossier de déclaration de créance. Peut-

être pourra-t-il nous aider également sur le juridique de cette affaire. Comme vous, je suis d'accord sur le fait de ne signer aucun avenant qui risquerait d'annuler la fiscalité en cours et peut-être comme certains l'évoquaient, le paiement de la TVA au fisc.
Merci de me tenir informé de vos démarches. Je ferai de même de mon côté si par boheur le cabinet comptable me donne des infos.
Patrice Doineau
doineau.patrice@orange.fr

Par **Michel Sitbon**, le **23/10/2012** à **09:26**

Bonjour, Je réponds à JLCH, merci de me communiquer votre adresse email à(msitbon2@orange.fr).
Sur le principe de créer une association, il faut absolument qu'une bonne volonté prenne l'initiative afin de démontrer à Soderev que nous sommes solidaires et déterminés à ne pas nous laissés spoliés.
J'ai eu de la part d'un propriétaire de Peemor Pen un exemple de statut d'association loi 1901 qui a été mis en place pour une autre résidence, je vais la faire parvenir à la liste de distribution email actuellement en place ainsi que le modèle de bulletin d'adhésion.
Je veux bien fédérer, mais malheureusement, je n'ai pas le temps pour m'occuper de cette démarche.
Cordialement
Michel (msitbon2@orange.fr)

Par **arnaque**, le **23/10/2012** à **19:26**

j'ai eu le directeur général des services de Crozon, en principe, nous aurons une salle le 3 novembre pour nous réunir, Mr le Maire n'était pas informé de la mesure de sauvegarde. Le tourisme reste important pour la ville et les commerces. Les détails pour ce jour vous parviendront par mail (plus discret) pour la suite des actions à mener.
ARNAQUE. les anglais sont les bienvenus.

Par **LAGAIN**, le **25/10/2012** à **12:20**

A tous nos lecteurs :
Les co-propriétaires de PEEMOR et du GALIBIER ont trouvé un bon avocat. Si pour d'autres sites, vous êtes intéressés, contactez moi Jacky LAGAIN (du GALIBIER) 02.32.33.39.30